



N°
98

Bulletin Municipal
De juillet à octobre 2014

Vivre à **Poliénas**



SOMMAIRE

- Mot du maire **2**
- Vie municipale **3**
- Vie associative **8**
- Etat Civil
- Mémento **14**

Chers Poliénois,

Nous sommes au cœur de l'automne particulièrement doux et ensoleillé cette année, par rapport à l'été pluvieux et c'est bien agréable !

La rentrée des classes est déjà loin, elle s'est bien déroulée. La création de classe souhaitée par tous, a permis, avec les effectifs réduits, de meilleures conditions de travail pour nos enfants et les enseignants. Les activités périscolaires, instaurées sur deux jours, ont pris leur place dans la nouvelle organisation des journées des enfants.

La programmation de la seconde période est en place.

La cantine scolaire, avec ses deux services instaurés dans l'intérêt de tous, apporte entière satisfaction.

Le forum des associations a montré une nouvelle fois, le dynamisme du village et a vu la création du club de "judo - lute". Celui-ci est déjà très actif ; le stage organisé pour 16 enfants, pendant la deuxième semaine des vacances de la Toussaint, avec repas pris en commun au Kiosque, a été très apprécié.

Le moto club a fêté ses 15 ans en organisant une journée festive à l'étang du "devez" et dernièrement une soirée dansante réussie à la salle polyvalente.

D'autres manifestations suivront, comme la soirée Flamenco programmée par le comité des fêtes, avec son dynamique président, Serge Bolomey entouré de toute son équipe.

Côté travaux, le toit du clocher de l'église a été refait ainsi que celui des toilettes publiques. Pour ce qui concerne la voirie, la signalisation au sol de la traversée du centre bourg est finie. L'aménagement du début du chemin de "caillatière" est terminé, le chemin des "petites mortes" sera élargi et restauré. Enfin, le fossé, dans le virage du chemin du "pré de la dame" sera réaménagé avec un enrochement nécessaire à sa stabilisation.

Internet haut débit, après des débuts difficiles est désormais opérationnel, à la grande satisfaction de tous.

Les financements nécessaires à la réfection de notre station de lagunage ont été adoptés et validés en conseil communautaire du 30 octobre 2014, à La Rivière.

Pour conclure, l'ouverture des moloks des

ordures ménagères prévue par la nouvelle gouvernance du "SMICTOM" a été validée en conseil syndical le 16 octobre 2014 à Saint Marcellin. Elle sera généralisée sur l'ensemble du territoire d'ici la fin de l'année.

Cela permettra ainsi de supprimer les problèmes de salubrité, tout en privilégiant les enjeux environnementaux liés aux déchets et à leurs coûts de traitements. Cet effort en faveur du tri sélectif doit continuer et s'intensifier. Cette réussite passe obligatoirement par la modification des comportements de chacun et d'une prise de conscience collective. Après le départ de notre secrétaire générale, nous avons été amené à modifier les horaires d'ouverture de la mairie. Sa remplaçante prendra ses fonctions le 1^{er} décembre 2014. Je vous souhaite de bien terminer cette année 2014.

*vosre Maire
Bernard FOURNIER*



Décisions et délibérations du Conseil municipal

Conseil municipal du 25 juin

Décisions

Le Conseil Municipal prend acte de la signature d'un contrat complémentaire pour la rénovation de la toiture du clocher de l'église avec la société Finot & Jacquemet dont le siège social est situé à Vinay (38470). Le montant du marché complémentaire est de 10 105, 82 € HT.

Délibérations

■ CM25062014-01 : TARIFS CANTINE ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, se prononce favorablement pour l'application des tarifs suivants pour l'année scolaire 2014/2015 (sans augmentation par rapport à 2013 – 2014) : 5,10 € pour les enseignants ou parents d'élèves, 4,10 € pour 1 enfant scolarisé, 3,85 € pour 2 enfants scolarisés et 3,60 € pour 3 enfants scolarisés et plus (tarifs pour un repas).

■ CM25062014-02 : TARIFS GARDERIE ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, se prononce favorablement pour l'application des tarifs garderie suivants pour l'année scolaire 2014 / 2015 (sans augmentation par rapport à 2013 – 2014) : 33 € pour 1 enfant, 32 € pour 2 enfants et 31 € pour 3 enfants et plus (tarifs pour une carte de 20 gardes).

■ CM25062014-03 : TARIFS ATELIERS PÉRISCOLAIRES (TAP) ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, se prononce favorablement pour l'application des tarifs ateliers périscolaires (TAP) pour l'année scolaire 2014 / 2015 : 0,50 € pour 1 séance d'1h30.

■ CM25062014-04 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASP FOOT

Monsieur le Maire présente au conseil le courrier adressé par l'ASP Foot demandant une augmentation de leur subvention. Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 14 voix pour et une abstention, approuve l'attribution d'une subvention complémentaire de 750, 00 € à l'ASP Foot.

■ CM25062014-05 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL GÉNÉRAL POUR LES TRAVAUX DE FAUCHE ET DE BROYAGE AU MARAIS DE MONTENAS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, sollicite une subvention du

Conseil Général pour la réalisation des travaux de fauche et de broyage au marais de Montenas et charge Monsieur le Maire de transmettre au Conseil Général l'ensemble des pièces nécessaires à l'instruction du dossier.

■ CM25062014-06 : CONVENTION D'ADHÉSION A L'AURG

L'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG) est une instance partenariale qui associe collectivités et partenaires locaux pour suivre les évolutions urbaines, participer à la définition des politiques d'aménagement et développement, élaborer des documents d'urbanisme et préparer les projets d'agglomération pour harmoniser les politiques publiques.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer, au nom de la commune, la convention avec l'AURG.

■ CM25062014-07 : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE DE POLIÉNAS AUPRÈS DE L'AURG

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, désigne M. Bernard FOURNIER comme représentant de la commune de Poliénas auprès de l'AURG.

Conseil municipal du 16 juillet

Décisions

Le Conseil Municipal prend acte de la signature d'un contrat de fourniture des repas de la restauration scolaire avec la société SARL CECILLON TRAITEUR dont le siège social est situé 7 rue Auguste Favot à Vinay (38470) pour la livraison en liaison froide des repas de la restauration scolaire. Le prix des repas livrés est de 3,27 € TTC par repas (augmentation de 0,02 €). Le présent contrat est conclu pour un an du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015.

Délibérations

■ CM16072014-01 : DÉNOMINATION DE VOIES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte les dénominations suivantes : "Place du Docteur Valois ; Impasse de la Rivoire ; Chemin de Castody" et charge Monsieur le maire de communiquer cette information notamment aux services de la Poste.

■ CM16072014-02 : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AUPRÈS DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA RÉGIE EAU ET ASSAINISSEMENT DE LA 3C2V

Le conseil municipal, désigne à l'unanimité

les membres titulaire et suppléant ci-après : titulaire : M. Fournier ; suppléant : M. Boulloud et transmet cette délibération à la Régie Eau et Assainissement de la 3C2V.

■ CM16072014-03 : RAPPORT 2013 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE, DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF
Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif.

■ CM16072014-04 : MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION DE L'AMF POUR ALERTE SOLENNELLEMENT LES POUVOIRS PUBLICS SUR LES CONSÉQUENCES DE LA BAISSE MASSIVE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 2 abstentions et 13 voix pour, approuve la motion de soutien à l'action de l'AMF.

■ CM16072014-05 : TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE "GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES"

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte le transfert de compétence "gestion de milieux aquatiques" à la Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors et approuve la modification statutaire de la communauté de communes.

■ CM16072014-06 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL GÉNÉRAL POUR LE SUIVI DE LA COMPOSITION FLORISTIQUE DES HABITATS HUMIDES – MARAIS DE MONTENAS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, sollicite une subvention du Conseil général pour le suivi de la composition floristique des habitats humides visés par l'entretien au marais de Montenas et charge Monsieur le Maire de transmettre au Conseil général l'ensemble des pièces nécessaires à l'instruction du dossier.

Conseil municipal du 24 septembre

Délibérations

■ CM24092014-01 : TABLEAU DES EFFETIFS – CRÉATION ET MODIFICATION DE POSTE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'adopter les modifications des emplois proposées. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges d'agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget de la commune, autorise Monsieur le Maire à procéder au

recrutement dans les conditions prévues par les textes, à compter du 1^{er} octobre 2014 et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

■ **CM24092014-02 : RECRUTEMENT D'UN ENSEIGNANT DANS LE CADRE D'UNE ACTIVITÉ ACCESSOIRE**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à recruter un fonctionnaire du ministère de l'Education nationale pour assurer des tâches d'animation pendant les temps d'activité périscolaire mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, précise que le temps nécessaire à cette activité accessoire est évalué à 3 heures maximum par semaine et indique que l'intervenant sera rémunéré sur la base de l'indemnité maxima correspondant au grade de l'intéressé et au taux horaire "enseignement" du barème fixé le décret N° 66-787 du 14 octobre 1966 et en tenant compte des dernières revalorisations.

■ **CM24092014-03 : DÉLIBÉRATION AUTORISANT LA COLLECTIVITÉ À FAIRE APPEL AU SERVICE REMPLACEMENT AU CDG DE L'ISÈRE**

Le Conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré à l'unanimité, approuve que la commune ait recours au service remplacement du Centre de Gestion de l'Isère chaque fois que le respect du maintien du service public le rende nécessaire et autorise Monsieur le Maire à signer tout document rendu utile dans le cadre de cette intervention.

■ **CM24092014-04 : CONVENTION DE CONSEIL EN RECRUTEMENT ENTRE LA COMMUNE DE POLIÉNAS ET LE CENTRE DÉPARTEMENTAL DE GESTION DU PERSONNEL TERRITORIAL DE L'ISÈRE (CDG38)**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé, prit connaissance du projet de convention et en avoir délibéré à l'unanimité, donne son accord pour faire intervenir le CDG dans la recherche d'un agent pour le poste de secrétaire de mairie et autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le CDG 38.

■ **CM24092014-05 : CONTRATS D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES – AUGMENTATION DU TAUX POUR 2015**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'accepter la révision, à compter du 1^{er} janvier 2015, des taux de cotisation au contrat groupe d'assurance mis en place par le Centre de Gestion pour garantir la commune contre les risques financiers inhérents au régime de protection sociale et mandate Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche et signer tout acte nécessaire à cet effet.

■ **CM24092014-06 : PROPOSITION D'ADHÉSION AU COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE (C.O.S.)**

Après avoir entendu cet exposé, pris connaissance des offres du COS 38, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 12 voix pour et 3 abstentions décide d'adhérer au COS 38, à compter du 1^{er} janvier 2015 pour les personnels titulaires et stagiaires de la collectivité qui souhaiteront

bénéficier de cette adhésion, d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document utile et de verser au COS 38 une cotisation égale à 0,90 % du traitement de base des agents adhérents : les agents concernés restant libres ou non d'adhérer. La cotisation salariale étant fixée à 0,10 % du traitement de base.

■ **CM24092014-07 : DEMANDE DE FINANCEMENT AU SEDI POUR TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte la réalisation des travaux d'éclairage public d'un coût HT de 2 839,68 € et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de répartition des certificats d'économie d'énergie avec le SEDI.

■ **CM24092014-08 : MODIFICATION DE L'ACTE CONSTITUTIF DE LA RÉGIE DE RECETTES DE LA COMMUNE DE POLIÉNAS**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'instituer une régie de recettes auprès de la Mairie de Poliénas, dont l'objet est : vente de tickets de cantine, de cartes de garderie, location des salles municipales et de matériel, photocopies et télécopies, ateliers périscolaires et droits de place.

■ **CM24092014-09 : EXTENSION DE LA ZONE D'INTERVENTION ESPACE NATUREL SENSIBLE (ENS) DE MONTENAS**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte les termes de l'avenant et autorise M. le Maire à signer l'avenant.

Pot de départ à la mairie

Réception autour du verre de l'amitié

Sophie Cournet, arrivée en été 2010 à Sannoncé qu'elle quittait son poste à la mairie de Poliénas, pour d'autres projets professionnels. A cette occasion, elle a réuni tous les employés communaux, les élus, autour du verre de l'amitié. La municipalité et ses collègues lui ont offert des fleurs, un bon d'achat dans une enseigne sportive et des guides de randonnées. Nous lui souhaitons tous nos vœux dans ses nouvelles fonctions.



● Sophie, entourée des employés et des élus.



● Bernard Fournier, Annette Guichard-Mahinc ancien maire et Sophie ont échangé le verre de l'amitié.

Informations CCAS

Le repas de Noël se tiendra le 6 décembre à la salle des fêtes.

Les colis de Noël seront portés la semaine suivante par les membres du CCAS et du conseil municipal.

Le vestibus (Boutique itinérante) sera présent à Poliénas le jeudi 29 janvier 2015 de 10h à 17h à la salle des fêtes.

Conseil municipal

Rencontre avec le directeur de la régie de Vinay

Au cours de la séance du conseil municipal du mois de juillet 2014, Bernard Fournier avait convié le directeur de la régie de Vinay, Benjamin Buisson, à présenter les services de l'eau et de l'assainissement de la communauté de communes : 465 km de réseaux, 14 929 abonnés pour la partie distribution d'eau potable. Pour la partie assainissement, 131 km de réseaux, 4 237 abonnés. Sur le territoire, il existe 9 stations d'épuration, 16 déversoirs d'orage et 14 postes de refoulement. 2 037 habitations disposent d'un service d'assainissement non collectif. La mutualisation des services entre collecti-



tivités a été abordée : accueil téléphonique, gestion des contrats, de la facturation, suivi des programmes des travaux. Le rapport sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement à produire aux services de l'état a été présenté. Benjamin Buisson souligne que 163 prélèvements ont été réalisés chez les abonnés, afin de contrôler les taux de bactériologie et de physico-chimie. Pour la commune de Poliéna, la priorité des

travaux à venir se porte sur la requalification de la station de lagunage et la canalisation de sources et d'eaux pluviales se jetant dans le réseau collectif. Une étude est en cours pour la lagune avec la solution de filtre à plantation de roseaux. Ces travaux sont enregistrés au programme 2015 de la régie. Des travaux de mise en conformité vont être engagés au lieu-dit "Le Château", afin d'apaiser certains conflits de voisinage.

Un nouveau directeur pour l'entreprise Balthazard et Cotte

Al'occasion de la séance du Conseil municipal du mois de septembre 2014, Bernard Fournier et les élus recevaient M. Laurent Millet nouveau directeur de l'entreprise locale de chaux et granulats,



Balthazard et Cotte. Laurent Millet remplace Yves Romanotto qui a fait valoir ses droits à la retraite. Il souhaitait rencontrer les élus afin de leur présenter les projets d'aménagements de l'usine. Concernant la zone d'exploitation, le plan prévisionnel sur 5 ans consiste à exploiter la partie Sud et le côté Est de la carrière

après avoir déplacé les galets inexploitable se trouvant à ces endroits. Le concasseur sera déplacé en 2015-2016. A l'aide d'un diaporama, Laurent Millet a laissé entrevoir ce que serait la vision du site en fin d'exploitation. Concernant les projets, le bardage de tête du four est prévu pour la fin de l'année afin d'atténuer d'avantage les nuisances sonores. Les études pour le contournement de la route actuelle se poursuivent avec notamment le déplacement du silo SNCF.

Rétrospective

Un beau 14 Juillet



Traditionnellement, depuis maintenant 7 ans, la municipalité convie la population à célébrer la journée du 14 juillet : concours de pétanque en fin d'après midi,

pique-nique partagé et bal gratuit animé par l'orchestre Jean Chardon et la participation de notre accordéoniste local Raymond Carron.

Anniversaire

Poliénois et 90 printemps



Deux Poliénois ont été à l'honneur ce 21 octobre dernier. Danièle Allibe vice présidente ainsi que les membres du CCAS ont organisé un apéritif très convivial pour fêter les 90 ans de M. Pierre Millet né le 10/07/1924 à Poliéna, (les plus âgés se rappelleront qu'il fût 1^{er} adjoint en 1971 lors d'un mandat de M. Moïse Zala) et de M. Marcel Hamelin né le 06/09/1924 à Allemond. Ce moment très chaleureux s'est terminé par une chanson entonnée par M. Marcel Hammelin.

Communauté de Communes

Présentation de fonctionnement

Début septembre, à l'invitation de Bernard Fournier, Mme Laura Bonnefoy, présidente de la communauté de commune Chambaran-Vinay-Vercors, et François Bonaimé directeur général des services, ont présenté aux élus et particulièrement aux nouveaux, le fonctionnement de la communauté de communes. Egalement présents, les élus des communes de Montaud, Quincieu, Serre-Nerpol.

François Bonaimé a fait une présentation synthétique des services et des compétences de la 3c2v. 40 élus municipaux siègent au sein de celle-ci représentant les 20 communes du territoire. Un exécutif avec à sa tête une présidente, Mme Laura Bonnefoy, 6 vice-présidents et 6 conseillers délégués.

En seconde partie de réunion, Laura Bonnefoy a interpellé les élus sur le devenir du Sud Grésivaudan, la réforme territoriale en cours de réflexion au sein des instances gouvernementales. La nécessité d'entamer des réflexions sur la fusion avec les intercommunalités voisines de Saint-Marcellin et de Pont-en-Royans : un territoire expérimental qui devrait être en vigueur en janvier 2016...



● De gauche à droite : Bernard Fournier maire de Poliéas, (vice-président à la 3C2V, Laura Bonnefoy présidente de la 3c2v, François Bonaimé directeur général des services.



● Les élus des communes de Montaud, Poliéas, Quincieu et Serre-Nerpol.

Travaux

Réfection, aménagement et sécurité

Les travaux se sont poursuivis tout au long de ces derniers mois. Après la réfection de la toiture de l'église Saint-Jean-Baptiste, ce fut au tour du clocher. Changement de la charpente et des tuiles. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise Finot-Jaquemet de Vinay. Les services techniques ont, quant à eux changer les tuiles sur le bâtiment des toilettes. Ils ont également réalisé l'aménagement des jeux de la cour de l'école : traçage de jeux, réalisations de bac à sable. Ils ont également démonté une des cheminées se trouvant sur le toit de la mairie. Les travaux de mise en sécurité de la traversée du village se sont achevés avec le



● L'échafaudage nécessaire pour les travaux.



● Traçage au sol.

traçage au sol des délimitations de vitesse et des passages protégés. Un abri pour le matériel scolaire des tout

petits a été réalisé, l'aménagement autour du monument aux morts, terminé.

Ecole

Création de classe

C'est avec un grand soulagement que nous avons été informés de l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école de Poliénas.

Les 17 élèves de CP se sont installés dans leur classe avec leur nouvelle maîtresse, Marie-Claire Meyer Guénégo.

Grâce aux efforts de l'équipe enseignante, des délégués de parents, de l'équipe municipale, du soutien personnel du conseiller général André Vallini, Mme l'inspectrice de l'éducation nationale Catherine Piquet a été convaincue du bien-fondé de cette ouverture. Cette nouvelle répartition permettra aux enfants de travailler sereinement avec



des niveaux adaptés. Il subsiste toutefois une surcharge pour la classe des petites

et moyenne sections avec pas moins de 31 élèves.

Nouveaux rythmes scolaires

La cloche de la rentrée scolaire a sonné, avec cette année la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Après plus d'un an de travail et de préparation, le comité de pilotage, a obtenu de l'académie, l'acceptation de son projet. Ainsi, la semaine d'école comptera 24 heures d'enseignement réparties sur 4 jours et demi, avec classe le mercredi matin. Le temps des activités périscolaires se passe les lundis et vendredis de 15h à 16h30.

Les enfants peuvent rentrer chez eux, participer aux activités proposées ou être placés en garderie. Les enfants de petite et moyenne sections sont exemptés d'activités les deux premières périodes, afin de ne pas



alourdir la découverte de leur "nouvelle vie scolaire". Ils seront pris en charge par Marie Maiolino et Corinne Piccardi. Les activités proposées sont les suivantes : arts plastiques, loisirs créatifs, point de croix, bricolage, lutte/judo, rugby, football, danse, informatique, relaxation, notions de secourisme, éveil musical. Sur 116 élèves, 90 fréquentent les activités périscolaires. Si les deux pre-



mières semaines ont été un peu stressantes avec quelques "couacs", chacun a pris ses marques. Marie Maiolino a été désignée coordinatrice et aide les enfants à se repérer. Une certaine tolérance pour les inscriptions a été accordée pour la première période, elle ne pourra être reconduite pour la seconde période, car cela engendre beaucoup trop de perturbations administratives.

Réaménagement nécessaire à la cantine

C'est dans le restaurant scolaire que les élus, Florence Vitaloni, Lionel Argoud, Gilles Boulloud, Philippe Jossaud ont rencontré le traiteur, M. Cécillon de Vinay, accompagné de la diététicienne Mme Chabert. Le restaurant scolaire accueille quotidiennement une cinquantaine d'enfants. La commune emploie quatre à cinq personnes suivant l'affluence. Suite à l'audit réalisé en début d'année, des aménagements et une réorganisation des horaires de ménage se montraient nécessaires. A noter également la mise en place de deux services : le premier à 11h30 pour les plus petits, le second à 12h15 pour les plus grands. Ceci, afin



d'améliorer les conditions des enfants lors de la prise de leur repas. M. Cécillon et Mme Chabert ont présenté le fonctionnement de leur prestation, soulignant qu'ils n'utilisaient que des produits français et de saison. Ils travaillent aussi avec des producteurs locaux. Ils proposent des menus variés, équilibrés, à thèmes suivant les fêtes du calendrier.

A noter

Inscriptions cantine et activités périscolaires

A compter du lundi 3 novembre 2014, les inscriptions pour la cantine et les activités périscolaires, seront à déposer dans la boîte aux lettres prévue à cet effet, située sur le "bloc" boîtes aux lettres placé devant l'école. Ne plus déposer les inscriptions dans l'ouverture du volet de la porte de la mairie.

Toute personne susceptible de faire partager ses connaissances dans les domaines de la culture, des sciences, des langues, seront les bienvenues. Prendre contact avec la mairie au 04 76 07 04 28.

COURSETON



Le courseton des écoles a eu lieu vendredi 17 octobre dans la matinée, au stade municipal de la Marcousse. Il a réuni les enfants de grande section de maternelle jusqu'au CM2 de Poliénas, de Saint-Quentin-sur-Isère et de La Rivière.

Les CM2 ont couru 21 min., les CM1 18 min., les CE2 15 min., les CE1 12 min, les CP 9 min., les grandes sections 6 min. Leur éducatrice, Cécile Buisson et les enseignantes ont proposé des entraînements afin que les enfants soient prêts le jour "J".

FORUM DES ASSOCIATIONS

Ce n'est pas moins de 17 associations locales et 5 extérieures qui ont été réunies lors du 7^{ème} forum des associations. Chacun a pu découvrir les différentes activités culturelles ou sportives proposées et le travail accompli par tous les bénévoles. Les échanges ont été fructueux et la matinée s'est terminée autour du verre de l'amitié.

LISTE DES MANIFESTATIONS 2014/2015

Les responsables des 17 associations locales ont été conviés par les élus à une réunion, afin d'établir le planning annuel des manifestations et les réservations des salles appropriées.

Ci-dessous le programme établi jusqu'en janvier 2015.



● Elus et responsables des associations locales.

DATE	MANIFESTATION	ASSOCIATIONS ET ORGANISMES	LIEU
Mercredi 5 novembre 2014	Concours de belote	Club de la Marcousse	Salle polyvalente
Samedi 15 novembre 2014	Après-midi jeux	Echiquier Poliénois	Salle polyvalente
Dimanche 16 novembre 2014	Loto	Sou des Ecoles	Salle polyvalente
Samedi 22 novembre 2014	Soirée	Comité des fêtes	Salle polyvalente
Dimanche 30 novembre 2014	Thé dansant	Club de la Marcousse	Salle polyvalente
Samedi 6 décembre 2014	Repas de Noël	CCAS	Salle polyvalente
Dimanche 7 décembre 2014	Spectacle de Noël	Jardin des Mots	Salle polyvalente
Samedi 13 décembre 2014	Goûter de Noël	ASP Football	Foyer municipal
Dimanche 14 décembre 2014	Repas de Noël	Club de la Marcousse	Salle polyvalente
Dimanche 14 décembre 2014	Marché de Noël	Commerces	Place Docteur Valois
Mercredi 17 décembre 2014	Spectacle de Noël	Sou des Ecoles	Salle polyvalente
Samedi 20 décembre 2014	Matinée huitres	Tennis Club	Salle polyvalente
Dimanche 18 janvier 2015	Repas dansant	Club de la Marcousse	Salle polyvalente
Samedi 31 janvier 2015	Vente boudins	ACCA	Salle polyvalente
Samedi 31 janvier 2015	Spectacle Bulle de Zic	LIPS	Foyer municipal

ACCA

Une journée détente pour les chasseurs



C'est au bord de l'étang du Devez que les chasseurs se sont retrouvés pour une journée de détente. Ce rendez-vous annuel est organisé par l'équipe 1 des chasseurs de gros gibiers. Certains, dont le maire Bernard Fournier, se sont levés de bon matin pour faire cuire à la broche deux sangliers abattus durant la période de chasse. Puis, les amis et les familles sont arrivés pour partager un bon moment de convivialité.

CLUB

DE LA MARCOUSSE

A vos agendas

Dimanche 14 décembre

Repas de Noël

Jeudi 8 janvier 2015

Goûter des Rois

Dimanche 18 janvier 2015

Repas dansant

Jeudi 22 janvier 2015

Belote et pédicure

COMITÉ DES FÊTES

Les manifestations passées et à venir



Bonjour à toutes et à tous,

La rentrée s'est faite avec le forum des associations où nous étions présents comme chaque année. Petit focus sur les activités passées :

- **Merci à l'association handi-tuning** pour la confiance qu'elle nous a témoignée en nous permettant de tenir la buvette et la petite restauration de leur manifestation, nous leur reversons 1 600 € pour la manifestation.
- **Merci à toutes les personnes** qui nous ont suivis lors de la vogue 2014 pour laquelle nous avons mis à disposition du public, pas moins de 18 activités sur le week-end dont une seule payante. Nous avons dans les projets et réalisations à venir plusieurs manifestations :
- **Le 22 novembre 2014** : soirée Flamenco comprenant un repas et le spectacle pour 15 €. Le groupe Gipsy del sol (5 musiciens et 2 danseuses) va nous enflammer la soirée.
- **Le 14 février 2015** : journée théâtre avec 2 représentations pour que chacun puisse y participer, à l'affiche "la nuit de Valognes" d'Eric-Emmanuel Schmitt interprétée par la troupe "les ratafias" et mise en scène d'Henri Thomas
- **Pour la vogue de 2015**, nous sommes en cours d'élaboration du programme mais nous aurons le temps de revenir vers vous pour en reparler. Si vous êtes artisan, commerçant, industriel ou autre et voulez participer au programme de la vogue 2015, contactez-nous.
- **Merci à Eric Martin** d'avoir rejoint l'équipe.

Comme d'habitude vous pouvez nous contacter tout au long de l'année par téléphone (serge au 06 62 26 38 10 ou tout autre membre du comité), par courriel : comitedesfetes.polienas@live.fr, sur facebook ou sur notre blog comitedesfetes-polienas.blogspot.fr

Je vous souhaite une bonne fin d'année et espère vous rencontrer d'ici-là.

Serge BOLOMEY
Président du comité des fêtes



L'ÉCHIQUIER POLIÉNOIX

Réunion du bureau

L'Échiquier Poliénoix est fier de communiquer le palmarès de Thomas Lepoittevin pour la saison 2013/2014 :

- Champion de l'Isère jeunes en décembre 2013,
- Champion de la Ligue en mars 2014
- Championnat de France où Thomas s'est honoré d'une 28^{ème} place sur une centaine de joueurs.

Le club félicite Thomas pour ses beaux résultats. Félicitations également à Aurélie Lepoittevin qui, avec son équipe du collège Condorcet, s'est classée seconde au tournoi Isère et a aussi arraché la deuxième place au tournoi Région. Nous vous attendons à notre après-midi jeux qui aura lieu le 15 novembre 2014 de 14h à 19h. Nos entraînements ont repris le vendredi pour les échecs de 18h à 21h et le bridge de 18h30 à 21h à la salle des associations (ancien bâtiment des Sapeurs-pompiers). Venez nous rejoindre.

Pour tout renseignement contacter : **Yvon** (06 78 04 41 75, yvon.cabaret@hotmail.fr)

Jean Pierre (06 12 58 19 03, taveljp@free.fr), **Daniel** (daniel.lepoitevin@grenoble.cnrs.fr)



LIPS

Prochains évènements



Dimanche 14 décembre 2014 de 9h30 à 12h : maquillage offert aux enfants pour l'arrivée du père Noël. Rendez-vous au salon de coiffure d'Isabelle. Vos dons seront remis pour la préparation de bonhomme carnaval 2015.

Samedi 31 janvier à 17h : spectacle pour enfants avec "Bulle de Zic".

Ses valises sont chargées d'instruments plus originaux les uns que les autres et ne demandent qu'à sonner ! Venez découvrir l'univers de "Silène la conteuse", spectacle interactif à la salle du foyer. Entrée 3 €. Dès 3 ans. Durée 45 minutes.

A bientôt

Séverine - Présidente de LIPS, association_Lips@orange.fr

A noter

Petit rappel

Il est encore temps de se détendre avec la jolie boîte à outils de la sophrologie...

Les cours collectifs ont lieu tous les lundis à 18h30 sauf pendant les vacances scolaires.

GYM

Rendez-vous



Voyage du Club de gymnastique : du 13 au 19 avril 2015 : découverte de Lerida - Madrid - Tolède - Valencia. S'inscrire avant le 30 novembre. Prendre contact avec les responsables du club qui vous remettront un programme détaillé du voyage.

Venez découvrir les cours de gymnastique qui ont lieu tous les mercredis de 19h45 à 21h.

Pour tout renseignement, s'adresser à **Monique Giry 04 76 07 97 19** ou **Jeannette Buisson, 04 76 07 95 53**.

A noter

Important

Les cours de Baby-Gym et de GRS ont lieu tous les mercredis après-midi.

- 1^{er} groupe GRS : 13h/14h30
- 2^{ème} groupe GRS : 14h/15h30
- Baby-Gym : 15h30/16h30

JARDIN DES MOTS

Une nouvelle année



La rentrée scolaire... une nouvelle année pour tous et de nouveaux horaires d'ouverture au public au jardin des mots. C'est avec plaisir que la bibliothèque ouvre ses portes :

- Le mardi soir de 16h30 à 17h30
- Le mercredi après-midi de 13h30 à 17h30
- Le samedi matin de 10h30 à 12h.

Nous avons changé de nombreux livres, renouvelé les collections de BD et une vingtaine de productions est venue compléter le rayon DVD : "Drôle d'oiseau, Tarzan, Cendrillon au Far West, Le cheval de Sarah, Le voyage extraordinaire de Samy, Hunger game..."

Nous avons aussi le plaisir de vous inviter au spectacle de Noël que nous organisons comme chaque année pour les enfants. Il aura lieu dans l'après-midi du dimanche 07 décembre prochain à la salle des fêtes. Nous accueillerons "La fée poussière", celle qui vit au fond d'une théière et qui sort chaque nuit pour raconter des contes de Noël, de neige et de froid... accompagnée d'un musicien...

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe du Jardin des mots, n'hésitez pas à passer voir Mercédès à la bibliothèque ou à nous contacter au 06 15 76 30 43.

MOTO CLUB

Un bel anniversaire !



Créé en juillet 1999, le Moto Club à la noix, se porte à merveille et a fêté ses 15 ans. Tout a commencé en 1999, lorsqu'un groupe de motards désireux d'aller voir le Bol d'Or à moindre frais, décida de monter une association. Elle aura pour nom : "Le moto club à la noix". Gilles Puechavy en assurera la présidence, avec le soutien de toute une équipe.

Les sponsors sont alors sollicités, et le rêve peut enfin être réalisé.

Depuis, les motards vont au Bol d'Or chaque année, organisent de belles balades en France et dans la région. Un seul mot d'ordre pour les sorties : la détente. Pas de prises de risques, les motards roulent tranquille. D'autres présidents se sont succédé ; il y a eu Alain Arnaud, Joël Muzelier, Jean-Pierre Kauf, et depuis quelque mois, Alain Gouy-Pailler. Pour fêter ce quinzième anniversaire, les motards se sont retrouvés sur la place du village, point de départ pour une balade dans les Chambarans. Au retour, c'est à l'étang du Devez qu'ils se sont attablés pour un repas campagnard avec diverses activités de détente pour conclure cette magnifique journée.



● Un seul mot d'ordre pour les sorties : la détente. A droite le président, Alain Gouy-Pailler a souhaité bonne route à son prédécesseur, Jean-Pierre Kauff.

ASSISTANTES MATERNELLES

Activités manuelles et ludiques



Depuis la rentrée de septembre, les assistantes maternelles se sont retrouvées à plusieurs reprises. Avec les petits dont nous avons la garde, nous avons fait des activités manuelles et ludiques : petit bricolage sur l'automne, découverte des saveurs pour la semaine du goût, repas d'Halloween avec au menu : soupe de potiron, pizzas momies et desserts de circonstance !

Les premiers temps collectifs proposés par la 3C2V ont aussi débuté. Ils sont animés cette année par Amandine et ont lieu le jeudi de 9h30 à 11h30 au foyer municipal, deux fois par mois (hormis les congés scolaires). Trois assistantes maternelles ont aussi participé à une remise à niveau des gestes de premiers secours : formation de quatre heures proposée par le DIF et qui se déroulait dans les nouveaux locaux du pôle de services de Vinay.

SOU DES ÉCOLES

Assemblée générale

Cette année, le sou des écoles a invité les parents à un pot d'accueil avant de tenir son assemblée générale. Cette initiative, visant à attirer les parents afin de rencontrer l'équipe en place et découvrir le rôle du Sou des écoles. Le



président, Eric Scalvini soulignait que l'année s'était bien déroulée, avec tous les projets réalisés. Le bénéfice de l'organisation du loto est en baisse, mais la manifestation est maintenue et aura lieu le dimanche 16 novembre 2014. Isabelle Mangione a quitté l'association. Le président Eric Scalvini est remplacé par Dominique Licata, la secrétaire Sandra Desbrus est remplacée par Elodie Molette et Angélique Fortunato, la trésorière Isabelle Mangione est remplacée par Stéphanie Roux-Détraz.

A noter

Anniversaire

la journée nationale des assistantes maternelles du 19 novembre fêtera son 10^{ème} anniversaire. A cette occasion, nous organisons une fête, samedi 15 novembre, de 9 h à 12 h au foyer municipal.

Projets des institutrices

Pour le cycle 3, cinq sorties de ski de fond avec 2 moniteurs sont prévues et une visite au Dauphiné Libéré à Veurey-Voroize.

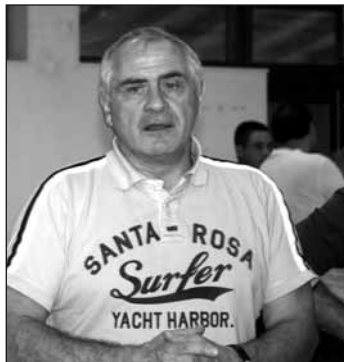
Pour le cycle 2, le projet sera en lien avec le monde du cirque.

Le projet autour du livre, débuté avec les écoles de Cras et Morette se poursuivra cette année.

Pour le cycle 1, (maternelles) sorties cinéma et nature sont au programme. Toutes ces activités, qui permettent aux enfants de s'évader et de s'épanouir sont financées par le bénéfice dégagé lors des manifestations organisées par le sou des écoles.

JUDO-CLUB POLIÉNOIX

Une nouvelle association sur la commune !



Depuis début septembre, une nouvelle association a vu le jour sur la commune. Il s'agit du "Judo-club poliénoix", sous l'encadrement du professeur Fabrice De Bianchi. Cette association assure l'encadrement pour petits et grands les lundis et vendredis de 16h30 à 17h30 pour les 4-6 ans, de 17h30 à 18h45 pour les 7-12 ans et enfin de 18h45 à 20h pour les ados et adultes.

FOOT

De nouvelles équipes

En ce début de saison, malgré l'absence des seniors à 11, de nouvelles équipes ont pu être constituées : 1 équipe à 7 seniors et une nouvelle équipe "vétérans". En ce qui concerne l'équipe U10 et l'équipe U8, elles ont attaqué avec motivation et enthousiasme, autant du côté des joueurs que de l'encadrement.



● Andrey Syriev, professeur de lutte à l'échauffement.



● Le groupe d'enfants ayant participé au stage et leurs professeurs.

À peine créé, le "judo-club poliénoix" organisait un stage de perfectionnement, lors de la deuxième semaine des vacances de la Toussaint. Les enfants ont pu s'initier également à la lutte, avec la présence d'Andrey Syriev professeur à Grenoble. Le repas du midi était pris en commun au kiosque.

A noter

Ces deux associations participent activement aux activités périscolaires depuis la rentrée de septembre.



M É M E N T O

Agence postale

Nouveaux horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h
Vendredi de 14h30 à 17h
Samedi de 9h à 11h30
Fermé le mercredi
Tél. **04 76 67 48 92**

■ **RAPPEL** : chaque habitation doit avoir une boîte aux lettres aux normes avec le nom lisible du titulaire.

Bibliothèque

Ouverture au public :

mardi de 16h30 à 17h30
mercredi de 13h30 à 17h30
samedi de 10h30 à 12h
Tél. **04 76 07 70 30**
jardindesmots38@orange.fr

Points propres

4 lieux de tri sélectif :

- "les Vignes" - la Gare
- "les Grandes Vignes" direction Tullins
- "Etang de Montenas"
- "Roche Corbières"

Déchèterie de Saint-Sauveur

Tél. 04 76 38 36 94

Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Samedi de 9h à 18h

Régie de Vinay

Eau/Assainissement : 04 76 36 90 57
service dépannage : 04 76 36 94 01

Déchèterie de Vinay

ZA Les Levées - 38470 VINAY - Tél. 04 76 36 79 29
Lundi, mercredi, jeudi : 13h30-18h
Mardi, vendredi : 9h-12h- 13h30-18h
Samedi : 9h-18h

Tri des déchets : carton, gravats/inertes, tout-venant, métaux, déchets verts, bois, batteries, piles et déchets dangereux.

Mairie

Nouveaux horaires (susceptibles d'être modifiés)
lundi de 16h30 à 18h30, mardi de 9h à 12h et jeudi de 9h à 12h et de 15h30 à 18h30
• Permanence de Monsieur le Maire sur rendez-vous du lundi au vendredi de 11h à 12h
• Permanence des élus sur rendez-vous Le 2^{ème} mercredi de chaque mois de 18h30 à 19h30 le dernier samedi du mois de 10h à 12h
Tél. **04 76 07 04 28**
mairie@polienas.fr

Numéros à retenir

- Numéro urgence dans toute l'Europe 112
- Pompiers 18
- Gendarmerie 17
- Samu 15
- Centre des grands brûlés Lyon 04 72 11 75 98
- Centre antipoison Lyon 04 72 11 69 11
- Enfance maltraitée 119
- Info service violences conjugales 19 39
- Drogues info services (appel gratuit poste fixe) 0 800 23 13 13
- Sida info service 0 800 84 08 00
- Info cancer service 0 810 810 821
- Ass fr de protection et assistance aux personnes âgées 0 800 020 528
- Accueil sans abri 115
- SPA Grenoble Dauphiné 04 76 49 18 23
- Pharmacie de garde 3915
- A Poliénas : cabinet de soins 06 47 83 22 08

Etat civil

Naissances

3 septembre : Faustine GHIOTTI
17 septembre : Malo GARNIER

Décès

8 août : Roger CHATROUX
28 septembre : Salvatore FALANGA

Mariages



6 septembre :
Aurélien DENIAUD
et Corinne RAMOS



13 septembre : Sylvain MAYET et Audrey FOUREL

Parrainage civil



6 septembre : Ethan DENIAUD



25 octobre : Thierry SEMIAO et Yula PARKHAEVA

Informations municipales

Elagage

Monsieur Le Maire rappelle à chaque riverain d'élaguer et tailler les branches des arbres et haies qui bordent les voiries communales. Pour les noyers, la taille de mars n'ayant pas été suffisante sur certains secteurs, la récolte étant terminée, un courrier a été adressé à chaque producteur. Dans le cas où vous négligeriez de vous conformer à cette demande, les travaux d'élagage seront effectués d'office par la mairie, en vertu de l'article L2212-2-2 du code général des collectivités territoriales.

Haut débit

Attendus par toute la population depuis de nombreuses années, la couverture de type "ADSL" et "VDSL" est enfin opérationnelle sur notre commune. Les deux opérateurs présents sont Orange et Free en dégroupage. Pour Orange, en cas de difficultés, appeler le 3900 pour le service ADSL, le 1013 pour le service ligne fixe. Pour Free appeler le 3244 ou 08 05 92 32 00.



Cette demande est effectuée afin de préserver les réseaux de distribution d'électricité, de communications, de faciliter le passage et la circulation, d'éviter certaines altercations portant sur le sujet. Il en va de l'intelligence et du bon sens de tous.



Site internet de la commune : <http://polienas.sud-gresivaudan.org/>

Le prochain bulletin "Vivre à Poliénas" paraîtra en janvier 2015 - Annonceurs et sociétés doivent faire parvenir leur communiqué avant le 5 janvier 2015

"Vivre à Poliénas" - Directeur de publication : Bernard Fournier, Maire de Poliénas

Rédaction commission communication : Lionel Argoud, Delphine Honoré, Fabienne Ledru, Françoise Filippi, Christelle Tavel

Crédit photographique : Brigitte Philibert, correspondante Dauphiné Libéré

Maquette et impression : CRÉAPRIM Tullins 04 76 07 01 23 - imprimerie.creaprim@wanadoo.fr - **Imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé**